

VILLE D'YVERDON-LES-BAINS **MUNICIPALITE**

Préavis no 21 1^{er} juin 2006

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS Concernant une demande de crédit d'investissement de fr. 1'800'000.pour la rénovation du bâtiment du Café du Château et pour la création de l'Espace Jules Verne.

1	Intro	duction	2
2	Objed	ctifs du rapport	2
3	-	 e bâtiment	
3	3.1	Préambule	
	3.2	Objectifs du projet	
	3.3	Description du projet	
	3.3.1		
	3.3.2	Conformité avec le Plan Général d'Affectation (PGA)	3
	3.3.3	Organisation du projet	
	3.3.4	- 3	
	3.4	Planning des travaux	
	3.5	Coûts	
	3.5.1		
	3.5.2		
	3.6	Nouvelle gestion immobilière	. 10
4	Partie	e culturelle	. 11
	4.1	Préambule	.11
	4.2	Maison d'Ailleurs - Etat des lieux	. 12
	4.2.1		
	4.2.2		
	4.2.3		
	4.2.4		
	4.3	Margot	14
	4.3	La collection Jules Verne de Jean-Michel Margot et sa	4 E
	4.3.1	donation La collection Jules Verne	
	4.3.1		
	4.4	L'Espace Jules Verne	
	4.4.1	•	
	4.4.2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	4.4.3		
		ŭ	

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

1 INTRODUCTION

Le bâtiment du Café du Château est propriété de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il est ancien et doit être assaini.

La Municipalité souhaite valoriser la salle de l'ancien casino située au deuxième étage afin d'accueillir la collection Jules Verne offerte à la ville d'Yverdon-les-Bains et gérée par la Maison d'Ailleurs.

Le bail du Café du Château a été remis à un nouveau tenancier au printemps 2005.

La suite logique de cette combinaison d'événements a été la mise sur pied d'une étude de valorisation du bâtiment et principalement du premier et du deuxième étage.

Le rapport est structuré en deux parties :

- 1. Partie bâtiment : rénovation du bâtiment
- 2. Partie culturelle : création de l'Espace Jules Verne.

2 OBJECTIFS DU RAPPORT

Le projet développé par l'architecte mandaté, M. Alain Vanderauwera, a abouti à un concept de rénovation du bâtiment, la création d'un espace pour accueillir la collection Jules Verne et le développement d'une passerelle pour relier le bâtiment avec la Maison d'Ailleurs.

Il s'agit donc aujourd'hui de présenter le projet final et de demander un crédit pour la réalisation du projet développé. Par ailleurs, quelques informations sont mentionnées au sujet de la nouvelle stratégie de gestion immobilière développée par le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments.

Le présent préavis a donc pour objets :

- 1. La demande de crédit pour la rénovation du bâtiment du Café du Château.
- 2. La demande de crédit pour la création de l'Espace Jules Verne.
- 3. D'informer Mesdames et Messieurs les conseillers de la gestion immobilière développée par le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments.

3 PARTIE BATIMENT

3.1 Préambule

Le projet de réaménagement du bâtiment du Café du Château s'inscrit dans une nouvelle approche de gestion immobilière visant à gérer de façon structurée et planifiée dans le temps le patrimoine immobilier propriété de la commune.

3.2 Objectifs du projet

Les objectifs essentiels du projet sont :

- Rénover un bâtiment vétuste.
- Créer un espace pour accueillir la collection Jules Verne et des surfaces de bureaux.
- Construire une passerelle permettant de relier le bâtiment du Café du Château et la Maison d'Ailleurs.

3.3 Description du projet

3.3.1 Périmètre d'intervention

Le périmètre d'intervention se compose du bâtiment du Café du Château et ses alentours ainsi qu'accessoirement la Maison d'Ailleurs.

3.3.2 Conformité avec le Plan Général d'Affectation (PGA)

Le projet proposé est conforme au Plan Général d'Affectation (PGA).

3.3.3 Organisation du projet

Le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments sera le représentant du Maître de l'Ouvrage en collaboration avec la Maison d'Ailleurs et avec l'appui de mandataires spécialisés.

3.3.4 Programme

Le projet élaboré par le bureau d'architecture Alain Vanderauwera prévoit la rénovation du bâtiment du Café du Château en préservant et valorisant les spécificités de ce patrimoine. Les plans sont joints en annexe.

Rez-de-chaussée:

Le restaurant du Café du Château a un nouveau tenancier depuis le printemps 2005. Lors du changement de locataire des travaux ont été effectués en collaboration avec eux afin de rafraîchir les locaux. Il s'agissait principalement :

- Travaux de peinture
- Amélioration de l'éclairage
- Création d'un nouveau bar et suppression d'une paroi intérieure
- Remplacement des verres jaunes des fenêtres par des incolores.

Dans le cadre de cette demande de crédit d'investissement les travaux supplémentaires sont prévus :

- Rénovation des sanitaires clients qui sont vétustes.
- Mise en conformité avec les normes de sécurité feu de la cuisine.
- Modification de la zone d'entrée du bâtiment par la création d'un nouvel espace de distribution.

Premier étage :

Actuellement la répartition des pièces au premier étage est peu rationnelle et crée une perte importante de place utilisable. Le réaménagement prévoit la création de deux secteurs :

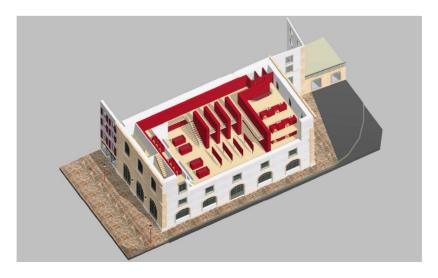
- 1. La partie pour le restaurant comporte un bureau, des zones de rangement, des vestiaires pour les employés du Café du Château. Cet aménagement a été élaboré d'entente avec les nouveaux tenanciers.
- 2. La partie musées prévoit les bureaux pour la maison d'Ailleurs et un local pour le Centre Pestalozzi. La création de ces bureaux permettrait de libérer les locaux actuellement utilisés dans la Maison d'Ailleurs pour y créer à la fois une exposition permanente et une exposition temporaire (voir explications au chapitre 4.4.2).

Les travaux se feront pendant l'exploitation du restaurant. Contractuellement, plusieurs points ont été définis afin de régler le mieux possible la cohabitation durant les travaux.

Deuxième étage :

L'ancienne salle du casino sera préservée et remise en valeur pour devenir la pièce principale du futur Espace Jules Verne.

La scène surélevée sera par contre démolie pour créer un espace sur double hauteur. Les espaces seront aménagés avec des bibliothèques accessibles depuis le deuxième étage et depuis une mezzanine (voir explications au chapitre 4.4.1).



Techniques et divers :

Les travaux prévoient également la rénovation des éléments suivants :

- Mise en conformité avec les normes de sécurité feu (ECA) de la charpente et du plafond du restaurant par la création d'une superstructure au premier étage.
- Le chauffage central sera remplacé.
- Le réseau sanitaire sera rénové.
- La ventilation de la cuisine sera remplacée.
- L'isolation thermique des menuiseries extérieures sera améliorée.

La passerelle :

Le projet pour la création de locaux publics permettant d'accueillir la Collection Jules Verne pouvait prendre deux orientations très différentes :

- 1. Des locaux indépendants sans liaison entre les deux bâtiments.
- 2. Des locaux reliés entre eux au moyen d'une passerelle.

<u>Variante 1 : Locaux de la Collection Jules Verne sans liaison avec la Maison</u> d'Ailleurs et création d'un escalier supplémentaire et d'un ascenseur.

Cette configuration aurait pour conséquence que l'exposition de la Maison d'Ailleurs se composerait de deux parties indépendantes, celle en rapport avec la science-fiction et celle en rapport avec Jules Verne. Les visiteurs ne pourraient donc pas visiter toutes les expositions en une fois mais devraient traverser la route pour changer de bâtiment. D'un point de vue muséographique, les expositions seraient moins attrayantes car le parcours à travers les lieux d'exposition serait interrompu.

Dans ce cas de figure, il serait nécessaire, pour respecter les normes de sécurité, de construire un escalier et un ascenseur supplémentaires. Cette solution serait techniquement réalisable, mais serait assez difficile à mettre en œuvre, notamment au rez-de-chaussée avec le restaurant. Le coût de cette solution a été estimé à fr. 250'000.-

<u>Variante 2 : Locaux de la Collection Jules Verne avec liaison avec le Musée d'Ailleurs nécessitant la création d'une passerelle entre les deux bâtiments.</u>

Cette configuration permettrait de lier les expositions traditionnelles en rapport avec la science fiction et les locaux dédiés à Jules Verne. L'entrée unique, qui serait située à l'emplacement actuel du Musée d'Ailleurs, permettrait aux visiteurs de découvrir la totalité des lieux d'expositions sans avoir à changer de bâtiment.

L'élément de liaison pose la question de la construction d'une passerelle entre le bâtiment du Café du Château et celui de la Maison d'Ailleurs. Il s'agit donc de créer un élément architectural qui s'intègre dans ce site protégé et ne perturbe pas la perspective de la rue en direction du Château. Le coût de la passerelle et des travaux inhérents à cette solution sont estimés à fr. 150'000.-.

Il apparaît donc que la solution privilégiant une liaison avec la Maison d'Ailleurs permet de créer un espace accessible au public beaucoup moins cher que s'il fallait construire un espace indépendant comportant un ascenseur et un escalier supplémentaire dans le bâtiment du Café du Château.

En raison des arguments évoqués ci-dessus, la Municipalité a décidé de privilégier la variante 2. Une commission de projet a donc été créée afin de suivre le développement du projet de la passerelle. Elle comporte les membres suivants :

- M. Treyvaud, Municipal et Président de la commission
- M. von Siebenthal, Municipal
- M. Baertschi, Architecte de la ville
- M. Jobin, Chargé de mission
- M. Gyger, Conservateur de la Maison d'Ailleurs
- Mme Bavaud, Resp. des Monuments Historiques de l'Etat de Vaud
- M. Dupasquier, Vice-président, Société d'Art Public
- M. Vanderauwera, Architecte, mandataire
- M. Sancha, Ingénieur civil, mandataire.

La volonté de la commission a été de créer une passerelle qui exalte les particularités du lieu à savoir des fenêtres qui ne sont pas situées au même niveau et décalées en plan. Le projet retenu est donc une passerelle non chauffée mais protégeant les usagers de la pluie. La structure est en métal et comporte des cadres qui découpent des facettes vitrées.





Des discussions informelles avec quelques membres de l'ARCHY ont fait ressortir que la vision sur le Château n'était pas perturbée par une éventuelle passerelle. Par ailleurs, le projet retenu a obtenu l'accord des organisations suivantes :

- Monuments Historiques de l'Etat de Vaud
- Société d'art public.

3.4 Planning des travaux

En cas d'octroi du crédit de construction par votre Conseil dans sa séance du mois de juin 2006, les travaux sont agendés comme suit :

- Juillet septembre 2006 : finalisation de la planification et adjudication des travaux
- Octobre 2006 : début des travaux
- Automne 2007 : fin des travaux
- Hivers 2007-2008 : Création et réalisation de la scénographie
- Printemps 2008 : Inauguration du nouvel Espace Jules Verne.

3.5 Coûts

3.5.1 Montant des travaux

Le coût global des travaux est estimé à fr. 1'800'000.- Il s'agit de différencier les coûts inhérents à la remise à neuf de l'ensemble du bâtiment qui représentent environ fr. 1'500'000.- et les frais spécifiques liés à l'aménagement pour des locaux pour Jules Verne qui représentent un montant d'environ fr. 300'000.- Nous avons donc une large majorité des frais qui proviennent de la rénovation du bâtiment et une somme modeste qui est liée au projet de l'Espace Jules Verne.

La scénographie (dont le montant doit être chiffré à part) est actuellement à l'étude et sera à charge de la Fondation de la Maison d'Ailleurs, avec l'aide de fonds publics (Loterie Romande, etc.) et privés. Divers contacts très positifs ont déjà été noués depuis plusieurs mois pour recueillir des fonds pour ce projet. Une véritable recherche de fonds ne pourra toutefois démarrer qu'une fois la remise à neuf du bâtiment (et son financement) approuvés par le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains.

Le détail des coûts des prestations incluses dans le présent préavis est le suivant :

Positions	Libellés	Montants TTC
01	Travaux préparatoires • Installation de chantier	Fr. 10'000
02	 Démolition Cloisons intérieures maçonnerie, escalier, etc. Eléments en bois divers Installations électriques, sanitaires, chauffage 	Fr. 66'127
03	Echafaudages Echafaudage, monte-charge	Fr. 20'590
04	Façades • Nettoyage • Réfection des pierres • Peinture	Fr. 36'400
05	Couverture - ferblanterie Remplacement des tuiles Rénovation de la ferblanterie	Fr. 48'580
06	Stores extérieures • Remplacement des stores	Fr. 7'600
07	Maçonnerie	Fr. 24'250
08	 Construction métallique Poutrelles Passerelle entre le Café du Château et Maison d'Ailleurs 	Fr. 146'850
09	Charpente Mezzanine, escalier Plancher anti-feu et structure Charpente	Fr. 307'625
10	Installations sanitairesDistributionAppareils	Fr. 23'000
11	Installation de chauffage Distribution Chauffage	Fr. 41'300
12	Ventilation / climatisationVentilationClimatisation	Fr. 68'800
13	Installation électrique Lustrerie	Fr. 68'000
14	Sécurité incendie Extincteurs Détection feu	Fr. 22'000

	Plâtrerie / peinture	
	Parois intérieures	
15	Gypsage	Fr. 97'685
	Peinture int. et ext.	
	Menuiseries	
16	Menuiseries intérieures	Fr. 56'100
10	Menuiseries extérieures	11. 30 100
	Vitrerie	
17	Carreaux	Fr. 9'300
17	Réfection des silicones	F1. 9 300
	Cuisinette	
18	Cuisinette Cuisinette de bureau	Fr. 8'500
	Revêtement de sol	
19	Plancher flottant	Fr. 61'349
20	Carrelage et faïence	Fr. 17'215
	Carrelage, baguette, etc. Evacuation et déménagement	
21	Evacuation et déménagement du matériel	Fr. 6'800
	Bibliothèque / mobilier	
22	Bibliothèque pour la collection Jules Vernes	Fr. 151'600
22	Mobilier divers	F1. 131 000
	Rafraichissement du restaurant	
23	Réfections divers	Fr. 35'000
	Curage des canalisations	
24	Curage des canalisations int. et ext.	Fr. 2'500
	Nettoyage	
25	Nettoyage après chantier	Fr. 4'500
	Divers	
26	Intérêts intercalaires	Fr. 25'000
	Honoraires : (y compris études préliminaires)	
	Architectes	
27	Ingénieur civil	Fr. 255'000
	CVSE	11. 233 000
	Géomètre	
	Réserve :	
28	Divers et imprévus 4%	Fr. 53'666
	Divers et imprevus 470	
29	TVA à 7.6 %	Fr. 127'325
	Coût total des trouvers TTO annual!	F., 410001000
	Coût total des travaux TTC arrondi	Fr. 1'800'000

La Municipalité, sur la base de ce qui précède, demande à votre Conseil l'octroi d'un crédit d'investissement de fr. 1'800'000.- comprenant fr. 1'500'000.- pour la rénovation du bâtiment du Café du Château et fr. 300'000.- pour la création de l'Espace Jules Verne.

La dépense sera imputée dans le compte no 3345 "Rénovation bâtiment café du Château" et amortie en 10 ans au plus. Les charges annuelles d'exploitation s'élèveront à fr. 236'500.- et comprendront :

• L'amortissement fr. 180'000.-

Les intérêts variables du capital investi fr. 31'500.-

• Les frais d'entretien fr. 25'000.-

3.5.2 Frais d'exploitation

L'Espace Jules Verne fonctionne comme une annexe et complément à la Maison d'Ailleurs; il profite donc de structures administratives et de financement déjà bien en place. Le musée ne verra toutefois pas ses frais de fonctionnement augmenter, pour plusieurs raisons :

- avec une exposition permanente à moyen terme, le musée pourrait ne faire qu'une ou deux expositions temporaires par année (jusqu'à trois aujourd'hui), selon les fonds récoltés dans ce but. De plus, le musée ne serait jamais fermé durant les changements d'exposition.
- le gardiennage (du moins durant la semaine) serait assuré par le responsable de la caisse du musée (qui avertirait l'équipe administrative en cas de problème).
- le documentaliste de la Maison d'Ailleurs (aujourd'hui à 50%) s'occuperait également de la collection Margot. Ce pourcentage pourrait évidemment être revu à la hausse si la ville et le collectionneur le désirent et les budgets le permettent.

Les frais supplémentaires seraient liés à l'entretien des nouveaux espaces et leur surveillance durant le week-end.

Des recettes supplémentaires seraient en contrepartie à prévoir: augmentation du nombre de visiteurs (visibilité et attractivité augmentées et pas de fermeture du musée) et mise à disposition des espaces pour des événements temporaires (location de salles pour événements).

3.6 Nouvelle gestion immobilière

Le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments met actuellement sur pied un nouveau concept de gestion du patrimoine immobilier propriété de la Ville.

La mise en place d'une telle démarche permettra :

- de structurer les interventions sur les bâtiments et d'améliorer l'état d'entretien des immeubles.
- de réduire les risques d'incidents sur des bâtiments communaux,
- de proposer une hiérarchie des interventions et des priorités,
- de développer une stratégie de gestion immobilière à moyen terme afin de mettre en place une approche globale et planifiée dans le temps,
- d'optimiser les aspects financiers en améliorant la rentabilité de la gestion immobilière et en augmentant la valeur vénale du patrimoine immobilier propriété de la commune.

La procédure liée à la gestion immobilière a été entièrement revue et se présente de la façon suivante :

- Etablissement d'un modèle de protocole d'évaluation des immeubles afin de lister les éléments à inspecter par les collaborateurs du Service des Bâtiments.
- Planification d'une visite annuelle de tous les bâtiments de la ville, au besoin avec la participation de spécialistes (couvreur, ingénieur, charpentier, etc.).
- Inspections effectuées au printemps de chaque année afin d'utiliser les résultats de ces investigations comme base pour l'établissement des budgets. Les budgets reflètent donc les éléments signalés dans les inspections annuelles.
- Développement d'une planification immobilière globale intégrant tous les bâtiments de la ville afin de définir les objets à valoriser et ceux à vendre.

La rénovation du bâtiment du Café du Château permet donc de mettre en œuvre cette nouvelle politique qui offre les avantages suivants :

- avoir une approche globale sur un bâtiment pour diminuer les interventions ponctuelles et désorganisées,
- augmenter la valeur de l'immeuble en l'assainissant complètement,
- concentrer les investissements sur les bâtiments qui ont été sélectionnés.
- diminuer le travail pour le Service des Bâtiments,
- diminuer les nuisances provoquées par les travaux et augmenter le confort des utilisateurs.

4 PARTIE CULTURELLE

4.1 Préambule

Jean-Michel Margot, l'un des plus importants collectionneurs privés et chercheurs de tout ce qui a trait à Jules Verne, a décidé en 2002 de faire don de sa fabuleuse collection à la Ville d'Yverdon-les-Bains, à charge de la Maison d'Ailleurs. Cette donation, imaginée dans un premier temps comme un legs, pourrait, si les conditions sont réunies, être réalisée dès 2007, et ce afin

de permettre à M. Margot de suivre de près le transfert et l'installation de sa collection à Yverdon-les-Bains.

En parallèle, la Fondation de la Maison d'Ailleurs a vu dans cette dotation l'opportunité de développer le musée et de lui offrir une stabilité dont il est en quête depuis ses débuts.

4.2 Maison d'Ailleurs - Etat des lieux

4.2.1 Bref historique

La Maison d'Ailleurs a été fondée en 1976 à la Rue du Four par l'écrivain et encyclopédiste français Pierre Versins, suite au don de ses collections à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Après le départ du fondateur (1982), Pascal Ducommun assure l'intérim quelques années avant la nomination de Roger Gaillard en tant que conservateur en 1990. La Municipalité décide à ce moment de débloquer d'importants crédits pour mettre en valeur les collections du musée. Celui-ci est donc installé dans de nouveaux locaux aux anciennes prisons (Pl. Pestalozzi 14), inaugurés en mai 1991. Après plusieurs années de fonctionnement normal, un vote du Conseil communal vient réduire de trois quarts les subventions du musée (1995). Cette situation de crise se termine par la création d'une fondation devant gérer le musée et la nomination d'une nouvelle équipe (début 1999).

4.2.2 Le Musée aujourd'hui

La Maison d'Ailleurs est une fondation à but non lucratif. Elle poursuit la double vocation de musée grand public et de centre de recherches et de documentation. Le musée a une ambition supra-régionale, tandis que le centre de recherche se veut l'un des pôles du domaine en Europe.

La Maison d'Ailleurs est subventionnée par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Depuis 2001 pour 5 ans, cette subvention s'est élevée à fr. 260'000.- par année. Dès 2006, la subvention s'élève à fr. 300'000.- Par ailleurs, la ville met également un bâtiment à disposition de la fondation et prend en charge les frais annexes (amortissement, électricité, etc.). Les autres recettes proviennent des entrées, des recherches de fonds, de la vente de la documentation, des ventes de la boutique et de dons.

4.2.2.1 Activités principales

La Maison d'Ailleurs poursuit depuis 1999 sa double vocation:

 un <u>musée grand public</u> organisant des expositions temporaires et des événements. Plus d'une quinzaine d'expositions ont été montées au musée et de très nombreuses présentations ont été réalisées à l'extérieur (foires, festivals, médiathèques, etc.), en Suisse (Lausanne, Berne, Genève, Neuchâtel, Zürich...), en France, aux Pays-Bas, etc.. A la Maison d'Ailleurs, le nombre de visiteurs dépasse les 10'000 par an, ce qui, compte tenu de la taille, de la localisation et des moyens du musée, est très satisfaisant en comparaison avec d'autres musées (par exemple 16'000 visiteurs pour le Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg, 15'000 pour l'Espace Jean Tinguely, en 2000). Divers événements ont également été organisés (soirées à l'Amalgame, Orchestre céleste, vernissages, etc.). Le musée est un acteur important de la vie locale yverdonnoise. En comptant les événements à l'extérieur (expositions dans des festivals, événements, etc.), ce sont plusieurs dizaines de milliers de spectateurs qui entrent en contact avec le musée chaque année.

un centre de recherche, de documentation et d'iconographie. La MdA fournit documents et images, et effectue des recherches pour de nombreuses institutions, des étudiants, des journalistes, des curieux : Agence Spatiale Européenne, Université de Lausanne, écoles d'art, suisses autres musées ou étrangers, etc.. Des publications (généralement en collaboration) ont été réalisées : catalogues d'expositions, anthologies, recueils d'articles scientifiques, ouvrages grand public sur les rapports en fiction et science, etc.. Des colloques à l'Université de Lausanne, à Yverdon-les-Bains et encore à San Francisco (Swissnex) ont été organisés. Par ce travail de recherche, le musée a attiré l'attention des médias du monde entier.

4.2.2.2 Collections

Depuis 1999, après avoir réalisé un rapport de conservation, un rangement complet des collections a été entrepris. Le manque de place, de moyens et de personnel (en général, mais surtout de personnel qualifié) rend cette tâche lente et complexe, mais l'état des collections s'est très nettement amélioré. Les divers fonds ont été ainsi reclassés et une partie d'entre eux répertoriés sur base de donnée informatique.

Même s'il reste de nombreux fonds à ranger, dont des collections qui se trouvent à l'extérieur du musée (usine Besson, bibliothèque publique où sont encore stockées certaines parties de la collection), la situation est nettement meilleure qu'il y a quelques années. Un inventaire des collections, avec leurs valeurs, a même été réalisé en 2004. Les collections livresques à l'heure actuelle, se montent à env. 775 mètres linéaires.

Aujourd'hui, avec l'acquisition d'une importante collection liée à Jules Verne, la Maison d'Ailleurs s'apprête à franchir une nouvelle étape dans sa trajectoire.

4.2.2.3 Personnel

Le personnel du musée est constitué de deux permanents, rémunérés à temps partiel: un directeur/conservateur (à 60%) et une assistante (80%). Il faut y ajouter les auxiliaires (caisse, nettoyages, montage d'expositions), qui équivalent à un 60% environ, ainsi qu'un documentaliste engagé en 2003 (à 50%), grâce à l'aide de la confédération et du canton de Vaud, et un responsable du catalogage (20%).

4.2.2.4 Charges et produits

Les dépenses consistent essentiellement en frais de personnel et en la création d'expositions temporaires. Les recettes sont assurées par la subvention communale, les entrées, et divers partenaires ou sponsors. D'autres recettes proviennent de la location des expositions créées par la Maison d'Ailleurs à d'autres institutions culturelles en Suisse ou en Europe (comme les Caves de Courten à Sierre, la Foire International de Bordeaux, le Musée du Temps à Besançon, ...). De plus, un travail important est consacré à la recherche de fonds auprès d'entreprises privées ou de fondations.

On peut toutefois noter qu'un effort tout particulier est fait pour tenter de trouver des ressources complémentaires à la subvention communale ; la Maison d'Ailleurs trouve ainsi une bonne part de ses produits hors subvention (entre 35 % et 55% selon les années, ce qui représente sans doute plus que de nombreux autres musées romands).

4.2.3 Locaux actuels

Des travaux importants d'aménagement du bâtiment actuel ont été faits à l'occasion du déplacement du musée dans ses nouveaux locaux (1990-1991). De légers rafraîchissements sont entrepris lors de chaque exposition. Avec la démolition de la "soucoupe" (mezzanine) au deuxième étage, le musée présente aujourd'hui une fonctionnalité, une luminosité et une sobriété accrues. La mezzanine doit toutefois encore être réaménagée pour pouvoir être à nouveau un espace public.

Les surfaces d'expositions sont de 200 m² environ. Ce n'est toutefois pas suffisant pour présenter à la fois des expositions temporaires et une exposition permanente des collections du musée. Pour le stockage des collections, le musée possède un espace dans les caves de son bâtiment (25 m² env., compactus) et un local de près de 50 m² en annexe, dans les anciennes usines Besson. Ce dernier lieu présente des conditions de conservation qui ne sont pas acceptables pour des collections. Il est toutefois prévu d'obtenir des locaux d'archivage aux sous-sols du collège des 4 Marronniers (étude en cours, sur mandat d'URBAT). La bibliothèque de prêt (6'000 volumes) est gérée par la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains.

4.2.4 Problèmes du musée et solutions envisagées en relation avec la collection Margot

Les principales difficultés rencontrées par la Maison d'Ailleurs à l'heure actuelle sont : 1) Les collections du musée ne sont aujourd'hui pas mises en valeur car il n'y a pas d'exposition permanente. En parallèle, des expositions temporaires doivent être constamment mises sur pied, ce qui empêche la réalisation d'autres tâches. 2) Des tâches importantes liées à la muséologie ne peuvent toujours pas être effectuées. La bonne conservation du fonds et son catalogage devraient être assurés. 3) Le manque de place. C'est un problème

essentiel du musée, que ce soit de la place pour tenir des réunions, monter une exposition permanente et stocker ses collections.

Cette situation, déjà problématique, ne serait que plus difficile avec l'accueil de la collection Jules Verne.

La plupart des problèmes évoqués, que ce soient ceux du musée à proprement parler ou les nouvelles questions posées par l'acquisition du fonds Jules Verne, seraient résolus en grande partie par l'agrandissement (raisonnable) du musée en terme de surface. La solution choisie consiste à occuper l'étage supérieur du Café du Château (à savoir la salle de l'Ancien Casino, ainsi que la scène) avec des salles d'expositions, et une partie du 1er étage par l'administration du musée.

4.3 La collection Jules Verne de Jean-Michel Margot et sa donation

4.3.1 La collection Jules Verne

Assemblée en près de 50 ans de recherches, la collection Jules Verne de Jean-Michel Margot réunit aujourd'hui des dizaines de milliers de documents (articles, préfaces, thèses, biographies, études littéraires) liés à l'écrivain nantais et son oeuvre. Elle rassemble également des nombreuses éditions rares, voire uniques, des objets, posters, cartes postales, timbres, etc.. Sa valeur marchande est sans conteste de plusieurs centaines de milliers de francs, au minimum.

Cette collection, l'une des plus importantes encore en mains privées, est aujourd'hui sans équivalent, et constitue sans aucun doute un fonds de recherche sur Jules Verne totalement unique.

Proche de la Maison d'Ailleurs et de son fondateur Pierre Versins depuis plus de 25 ans, Jean-Michel Margot a souhaité confier l'avenir de sa collection au musée afin d'en faire l'un des centres de recherche et de documentation sur Jules Verne et la science-fiction le plus important du monde. Il est à noter ici que si c'est bien à la Ville d'Yverdon-les-Bains que la collection est offerte, c'est en premier lieu parce que celle-ci possède toutes les collections gérées par la fondation de la Maison d'Ailleurs. Plus qu'un simple partenaire, le musée est donc le pivot autour duquel tourne cette acquisition possible.

Ce don a été formalisé par une pré-convention en 2002, signée par M. Jean-Michel Margot et M. Rémy Jaquier, Syndic d'Yverdon-les-Bains. Cette promesse ne fait toutefois pas force de loi et une véritable convention doit encore être établie, régissant les modalités de la donation, la conservation et la gestion de la collection, son accessibilité, etc..

4.3.2 Le collectionneur: Jean-Michel Margot

Né en 1937 à Winterthur, Jean-Michel Margot a obtenu une licence en géologie à l'Université de Neuchâtel. Il a enseigné la physique et les sciences naturelles à l'école secondaire de Cernier. Il a ensuite vécu deux ans à Lisbonne. Puis a travaillé dans l'industrie horlogère comme bibliothécaire et documentaliste, avant de rejoindre IBM Suisse où il a été pendant trente ans tour à tour spécialiste du traitement non formaté, programmeur système, puis ingénieur système. Vers le milieu de sa carrière IBM, il a bifurqué en direction des réseaux informatiques et a été transféré au centre de formation où il a enseigné les architectures et protocoles de réseaux.

Enfin, c'est en qualité d'enseignant qu'il s'est retrouvé aux Etats-Unis, en Caroline du Nord, pour y développer des supports de cours réseaux pour les centres de formation IBM du monde entier. Depuis sa retraite en 2000, il consacre tout son temps à écrire sur Jules Verne. Auteur de plus de cinquante articles et essais sur Jules Verne, dont une remarquable bibliographie documentaire sur Jules Verne (Amiens, Centre de Documentation Jules Verne, 1989, IV + 334 p.), qui a connu plusieurs éditions. Son dernier ouvrage s'intitule: Jules Verne en son temps (Amiens, Encrage, 2004, 256 p.).

4.4 L'Espace Jules Verne

4.4.1 Principes généraux

Le nouvel Espace Jules Verne viendrait prendre place dans l'ancien casino d'Yverdon-les-Bains, à côté de la Maison d'Ailleurs. Construit en 1842, l'ancien casino d'Yverdon-les-Bains a été en activité jusqu'à la création d'un nouveau bâtiment (Théâtre Benno Besson). Ce lieu, sous-utilisé aujourd'hui, offre un volume important, idéal pour stocker et présenter une collection muséale, en raison de son architecture, ses hauts plafonds et de son style XIXème rappelant l'univers vernien.



Aujourd'hui, avec le soutien de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, l'idée est d'installer une passerelle entre les deux bâtiments (Maison d'Ailleurs et

Espace Jules Verne). Cette proposition présente de nombreux intérêts: elle renforce l'image du musée, permet l'accès facilité entre les lieux (avec une seule entrée publique) et facilite l'intérêt de partenaires potentiels. Que ce soit l'Agence Spatiale Européenne ou des sponsors privés à qui le projet général a été soumis, tous estiment que la passerelle serait la marque du nouveau lieu.

Avec cette passerelle, le lien entre les deux bâtiment est facilité, de même que l'accès pour les handicapés (ascenseur dans le bâtiment actuel puis passerelle). L'Espace "Jules Verne" serait ouvert au grand public durant les mêmes périodes que les horaires d'ouverture du bâtiment principal, et ce avec une seule personne à la caisse du musée (surveillance vidéo), donc sans frais supplémentaires pour la Maison d'Ailleurs. Le public pourrait y voir une part des collections (avec une consultation sur rendez-vous). Une scénographie importante est prévue pour mettre en valeur la collections Jules Verne et les éléments de la Maison d'Ailleurs présentés dans ces locaux. A l'heure actuelle, un muséographe réputé et ayant déjà travaillé sur le thème de Jules Verne (M. Stéphane Jaquenoud) a été engagé pour imaginer et chiffrer le projet scénographique.

4.4.2 Nouvelle configuration spatiale et programme

4.4.2.1 Maison d'Ailleurs

L'administration et une partie de la bibliothèque du musée seraient déplacés dans les nouveaux locaux afin de libérer tout le premier étage des anciennes prisons. Dès lors, dans un deuxième temps, une exposition permanente pourrait être créée, présentant les trésors de la Maison d'Ailleurs dans la salle du rez-de-chaussée, ainsi que toutes les salles du 1er (une grande salle et 7 à 9 espaces plus petits).

Les salles du deuxième étage, utilisées aujourd'hui déjà pour les expositions temporaires, se verraient adjoindre une mezzanine (ancienne 'soucoupe'). Ce troisième étage pourrait être ouvert ou non à la demande, selon la taille des expositions temporaires. De plus, comme toute la partie temporaire serait concentrée dans le haut du bâtiment, celle-ci pourrait facilement être fermée selon les périodes, tout en laissant le musée ouvert (le 2ème étage servant alors uniquement de passage vers l'Espace Jules Verne). Ce fonctionnement permettrait ainsi des périodes plus longues entre les changements d'exposition et, éventuellement, des expositions moins nombreuses durant l'année.

Le compactus serait utilisé pour toutes les pièces les plus fragiles ou les plus rares et une part des collections livresques (les objets, triés, pouvant être déposés dans un dépôt annexe).

4.4.2.2 Espace Jules Verne

L'administration de la Maison d'Ailleurs serait installée dans l'ancien casino au 1er étage, et dans la petite salle dite "du comité" au 2ème (qui pourrait accueillir particulièrement les chercheurs).

La collection Margot (et certaines parties complémentaires du fonds Versins) prendraient place dans des bibliothèques installées dans la grande salle et dans la galerie. Il s'agirait de les rendre visibles, sans pour autant que le public puisse y avoir libre accès. La scène (où se trouvait l'administration du musée d'Yverdon-les-Bains) serait mise à niveau de la grande salle et servirait comme deuxième salle d'exposition.

Le centre de la grande salle (dite du Corps de musique) accueillerait des vitrines et des structures mobiles de présentation des collections ou éventuellement des expositions temporaires de partenaires. Ces éléments centraux, aisément déplaçables, permettraient ainsi de faire du centre de la pièce une salle de réunions, de séminaires et de projections. Des places de travail pour les chercheurs seraient prévues sur la galerie et dans le bureau du 2ème étage.

4.4.3 Un lieu de rencontre et d'échange de savoirs

L'Espace Jules Verne accueillerait donc la collection de Monsieur Jean-Michel Margot, ainsi qu'une partie des collections de la Maison d'Ailleurs liées aux thématiques des voyages extraordinaires.

Ce lieu ferait non seulement office de pôle de documentation et de recherche sur la littérature et l'imaginaire, mais serait ouvert, dans la tradition vernienne, sur les grandes explorations et les nouvelles technologies. Des personnalités comme le navigateur et aventurier Steve Fossett ont d'ores et déjà soutenu la Maison d'Ailleurs dans ce sens.

De plus, Swissnex (Consulat scientifique suisse à San Francisco) et les autres "maisons suisses des sciences" semblent aujourd'hui très intéressées à disposer de "vitrines" de leurs activités en Suisse même. L'Espace Jules Verne à Yverdon-les-Bains pourrait fonctionner comme un partenaire (par exemple, le partenaire romand) pour ces lieux. Démonstrations de nouvelles technologies, colloques, expositions, etc., soutenus par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche, pourraient venir y prendre place.

Cet Espace, qui accueillerait une grande bibliothèque, serait donc également un lieu de rencontre, de projection et de conférences (pour une cinquantaine de personnes au maximum) sur des thématiques liées à l'actualité scientifique et technique. Forte de son expérience dans le domaine des arts et des sciences (à travers son travail pour l'ESA ou le festival Science et Cité), la Maison d'Ailleurs aurait là un outil de promotion et de découverte technologique pour le grand public comme pour les professionnels.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

<u>Article 1.-</u> La Municipalité est autorisée à entreprendre la rénovation du bâtiment du Café du Château;

Article 2.- Un crédit d'investissement de fr. 1'800'000.- lui est accordé à cet effet;

<u>Article 3.-</u> La dépense sera imputée dans le compte no 3345 "Rénovation bâtiment Café du Château" et amortie en 10 ans au plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Secrétaire :

R. Jaquier J. Mermod

Annexes: plans du projet

grille d'évaluation du projet

Le Syndic:

<u>Délégués de la Municipalité</u>: M. Treyvaud et M. von Siebenthal